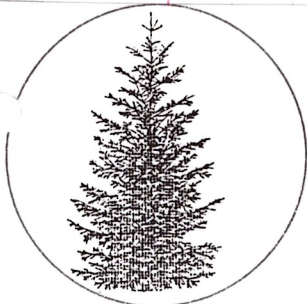




Gilles CHARPIN

architecte d. p. l. g.

63, avenue de Poisat - 38320 Eybens - Tél. 76.62.09.01

Présents :

Mr GIRARDIN Maire

Mr BONNEL adjoint.

Mr DOMINJON adjoint.

Mr CHARPIN Architecte

Mr FONTAINE Ingénieur structures.

Monsieur le Maire

73300 FONTCOUVERTE - LA TOUSSUIRE

V/Réf :

N/Réf : Rapport de visite.

Objet : Ancienne école communale
de LA ROCLETTE.

REÇU 1 MAR 93

Eybens, le 29 Mars 93.



Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à notre visite conjointe du 27 courant, concernant le bâtiment en objet.

Nous avons constaté l'état général de la structure et ses désordres apparents. Ceux-ci se sont produits suite à un glissement des terrains. (ouverture de fissures verticales et traversantes dans les murs)

Le glissement étant par ailleurs mieux contrôlé par le côté amont du bâtiment, ce qui entraîne un déséquilibre des verticales.

(le bâtiment est fortement penché : les planchers ne sont plus horizontaux.)

Si les techniques actuelles permettent de réparer sans difficultés les problèmes de fissuration, il n'en est pas de même pour les désordres de type bâtiment penché.

Ces techniques complexes et onéreuses sont en principe réservées à la restauration de bâtiments classés d'importance historique, qui seuls justifient de telles dépenses. (Tour de Pise...)

IL NOUS SEMBLE DONC QUE L'ETAT ACTUEL EST IRREVERSIBLE ET QUE SEULE UNE DEMOLITION S'IMPOSE.

Nous confortons donc l'avis de bon sens que vous aviez déjà émis en préjugant la démolition.

Espérant que les Fontcouvertins, et les anciens en particulier n'aient pas trop de regrets...

Veuillez accepter, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Gilles CHARPIN

Ordre des Architectes - Numéro National 27709 - Rhône-Alpes 1782

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

*Remise à Monsieur Guy HASTONIER
Président de l'Association "Bien vivre à la Rochette"
Le Lundi 19 juillet 1993, veille de la
démolition
P.L. GIRARDIN
Maire*